

Groupe
ESPI

ECOLE SUPÉRIEURE DES PROFESSIONS
IMMOBILIÈRES



Mastères Professionnels en Immobilier Bac+5

www.espi.asso.fr

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ ET TECHNIQUE
RECONNU PAR L'ÉTAT

La Grande École de l'Immobilier



Depuis 1972, l'École Supérieure des Professions Immobilières, fondée sous statut associatif (Loi de 1901) à l'initiative des professionnels de l'immobilier et reconnue par l'Etat depuis 1985, propose à Paris, à Nantes et à Marseille, un enseignement supérieur préparant à l'ensemble des métiers de cette branche essentielle de l'économie.

Le Bachelor Gestionnaire d'Affaires Immobilières est certifié niveau II et le Mastère Manager en Promotion Immobilière est certifié niveau I par le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. Ils sont enregistrés au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). L'ESPI est reconnue pour la qualité de ses enseignements dans le monde professionnel. Le classement SMBG des meilleures licences, bachelors et grandes écoles classe l'ESPI 1^{ère} dans la spécialité immobilière depuis 6 ans.

Des Partenaires actifs

L'ESPI a toujours travaillé en collaboration étroite avec les organisations professionnelles et les entreprises, gage d'une parfaite adéquation enseignement-profession. L'enseignement est coordonné lors des réunions pédagogiques. Il est évolutif, constamment réactualisé en fonction des nouvelles données juridiques, fiscales, financières et techniques. De nombreuses études de cas ponctuent l'immersion progressive des étudiants dans le monde professionnel.

Entreprises



Organisations professionnelles

ADI Association des Directeurs Immobiliers

AFCEI Association Française des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement

APROMA Association du Property Management

COBATY Fédération Internationale de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Environnement

ESH Fédération des Entreprises Sociales pour l'Habitat

FIABCI The International Real Estate Federation

FNAIM Fédération Nationale de l'Immobilier et Chambre Paris Île-de-France

FPI Fédération des Promoteurs Immobiliers

FNECI Fédération Nationale des Experts de la Construction et de l'Immobilier

FSIF Fédération des Sociétés Immobilières et Foncières

IFEI Institut Français de l'Expertise Immobilière

SNAL Syndicat National de l'Aménagement et du Lotissement

SNPI Syndicat National des Professionnels Immobiliers

UCI FFB Union des Constructeurs Immobiliers

UMF Union des Maisons Françaises

UNIS Union des Syndicats de l'Immobilier

USH Union Sociale pour l'Habitat

Vers des métiers dynamiques sur un marché porteur

Conditions et procédures d'admission

Envoi du dossier de candidature : à télécharger sur www.espi.asso.fr ou à remplir en ligne sur le site, ou à demander par téléphone au 01 45 78 56 23.

Sessions de recrutement (tests et entretien) : l'ESPI

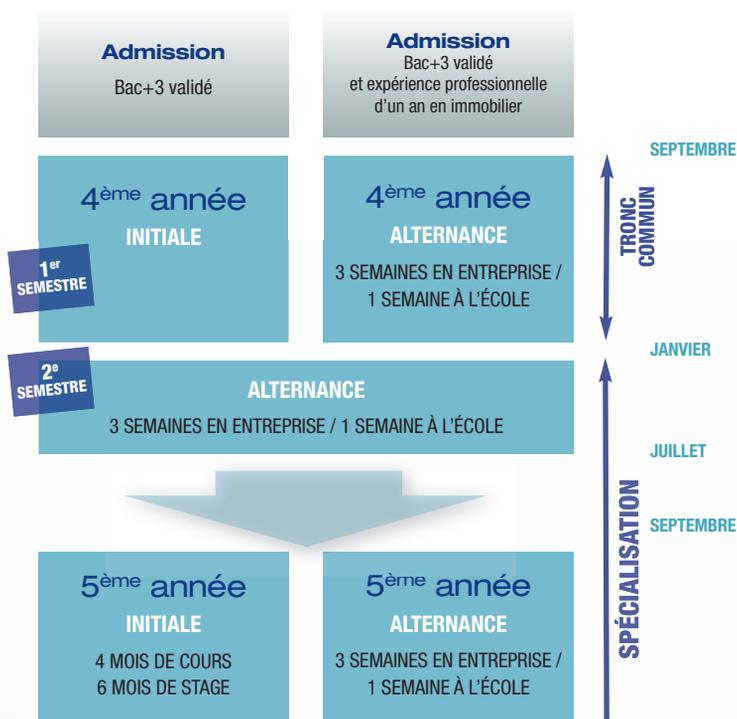
prend contact avec les candidats pour l'inscription à l'une des sessions mensuelles.

Jury d'admission : décision transmise par courrier au candidat sous un mois.

Inscription définitive : en réglant les 650€ de frais de scolarité (hors contrat de professionnalisation) cf. fiche tarifaire. Le montant annuel des frais de scolarité est fixé pour l'année et les modalités de versement sont choisies par l'étudiant. Établissement reconnu par l'État, l'ESPI peut recevoir des étudiants boursiers*.

Cycle Mastères Professionnels - BAC+5

Débouchés



SPÉCIALISATIONS

MAEC : Manager en Audit Expertise Conseil

MAGI : Manager en Administration et Gestion Immobilière

MAI : Manager des Actifs Immobiliers, en partenariat avec Sciences – U

MAPI : Manager en Aménagement et en Promotion Immobilière

MIFIM : Manager en Ingénierie en Finance Immobilière

Conseil et Expertise

Entreprises et particuliers ont recours à des conseils pour vendre ou proposer un bien à la location comme pour réaliser des évaluations de leur patrimoine...

» Expert immobilier - Évaluateur - Gestionnaire de patrimoine - Asset Manager

Ingénierie Financière

Le secteur immobilier s'est "financiarisé" et les banques et autres "Fonds" sont devenus des acteurs directs de l'immobilier.

» Analyste crédits, Chargé de clientèle, Gestionnaire de crédits-bails, Gestionnaire d'investissements...

Management et Gestion

Les professionnels de la gestion immobilière prennent en charge les tâches administratives, techniques et financières pour le compte de propriétaires institutionnels ou de particuliers. Ils travaillent chez les administrateurs de biens, chez les bailleurs publics et privés ou au sein des grandes entreprises.

» Gestionnaire locatif - Syndic de copropriété - Administrateur de biens - Gestionnaire d'immobilier d'entreprise - Gestionnaire d'actifs

Maîtrise d'ouvrage public et Logement social

Les métiers du logement social ont acquis ces dernières années leurs lettres de noblesse.

» Maître d'ouvrage - Directeur du patrimoine - Chargé de projet aménagement - Responsable des ventes - Monteur d'opération

Promotion

Rechercher un terrain, étudier le marché et définir le programme sont autant de missions à accomplir avant de construire un immeuble.

» Prospecteur foncier - Aménageur - Développeur et Monteur d'opération - Constructeur de maisons individuelles

*Cf dossier de candidature



Mastères Professionnels

Vos programmes

Le cycle de Mastères professionnels est une formation en 2 ans reconnue par les Fédérations professionnelles de l'immobilier. L'ESPI est également adhérente à la FEDE (Fédération Européenne des Ecoles) ce qui permet l'obtention d'un double diplôme Européen.

Détails des programmes dans le document joint à cette plaquette.



1^{ère} année

► SEMESTRE 1

- Semestre de tronc commun de formation, accessible en initial ou alternance.
- Il est destiné à choisir et à valider une spécialisation.

► SEMESTRE 2

- Semestre de spécialisation qui s'effectue en alternance.

2^e année

La 2^e année poursuit la spécialisation et permet d'accéder aux différents secteurs de l'immobilier. Elle peut se faire en alternance sur un rythme de 3 semaines en entreprise / 1 semaine de cours par mois, ou en temps plein de septembre à décembre, suivi de 6 mois de stage de fin d'études.

► MANAGER EN AUDIT-EXPERTISE-CONSEIL (MAEC)



Finalité du programme :

- Evaluer des biens immobiliers à des fins de commercialisation.
- Conseiller ou arbitrer à des fins d'expertise judiciaire.
- Expertiser des immeubles de bureau, de commerce et d'habitation, occupés ou non.

► MANAGER EN ADMINISTRATION ET GESTION DE IMMOBILIER (MAGI)



Finalité du programme :

- Encadrer des équipes pluridisciplinaires.
- Structurer pour le compte d'une direction immobilière ou d'un cabinet d'Administration de Biens, une équipe de gestionnaires d'affaires immobilières.

► MANAGER EN INGÉNIERIE FINANCIÈRE IMMOBILIÈRE (MIFIM)



Finalité du programme :

- Réaliser des opérations de financement.
- Mettre en place des crédits ou de l'optimisation patrimoniale.
- S'adresser à des clients investisseurs particuliers ou entreprises (compagnies d'assurances, établissements de crédit, investisseurs institutionnels, foncières, etc).

► MANAGER EN AMÉNAGEMENT ET PROMOTION IMMOBILIÈRE (MAPI) - TITRE CERTIFIÉ NIVEAU I



Finalité du programme :

- Prospector un terrain.
- Analyser sa valeur constructible, son potentiel d'aménagement.
- Monter le projet de construction financièrement et techniquement.
- Suivre la réalisation du programme, procéder à sa commercialisation et assurer son service après-vente.

► MANAGER DES ACTIFS IMMOBILIERS (MAI) - TITRE CERTIFIÉ NIVEAU I

EN PARTENARIAT AVEC :



Finalité du programme :

- Déterminer la stratégie d'acquisition de biens immobiliers (opportunités d'investissement, prix d'achat cohérent avec la rentabilité financière attendue, financements, décision d'achat).
- Faire fructifier le patrimoine immobilier et prendre en charge la rentabilisation des actifs immobiliers (gestion technique des baux commerciaux, gestion locative professionnelle).
- Décider de l'opportunité de réaliser des opérations de cessions pour développer et optimiser son parc immobilier.
- Diriger des équipes et entretenir un réseau de relations d'affaires.

Des professeurs ayant **l'expérience** de **l'entreprise**

Le corps enseignant de l'ESPI est composé de plus de 250 spécialistes issus du secteur immobilier.

Outre leur formation universitaire, ou de grandes écoles, ils apportent aux étudiants l'expérience indispensable de l'entreprise, du vécu, du quotidien de la réflexion et de l'action. La spécificité de l'ESPI réside dans l'interaction entre **connaissances théoriques** et **formation pratique**, permettant d'amener les étudiants jusqu'à leur premier travail. Cette approche menée avec des praticiens de haut niveau conduira les étudiants à la vie professionnelle dans les meilleures conditions d'efficacité.

L'ESPI structure son enseignement pédagogique avec des **responsables par pôle d'enseignement** (développement durable, nouvelles technologies, partenariats internationaux...) et des **responsables scientifiques par cycles de formation**.

Cette organisation permet de veiller à la qualité du recrutement des étudiants ainsi qu'à la qualité du corps enseignant. Ce dispositif s'accompagne depuis plus de 15 ans d'un **Conseil d'Orientation Pédagogique** représentatif de tous les métiers de l'Immobilier, qui étudie chaque année **les thématiques qui offrent de nouveaux débouchés professionnels** (développement durable, création d'entreprises...).

Suivi individualisé

Les étudiants élaborent leur projet professionnel en s'appuyant sur un bilan de compétences et en repérant les métiers et les entreprises qui leur correspondent. Grâce à une équipe de coaches professionnels ils construisent une démarche d'embauche appropriée.



La vie associative



Le "club des anciens élèves de l'ESPI" a pour objet de soutenir et d'aider, par tous moyens adaptés, son "ancienne" école et d'en regrouper les élèves, anciens et actuels. Il est aidé par un groupe d'élèves pour l'actualisation de l'annuaire des anciens.

Le Bureau des Elèves (BDE) anime la vie sociale : intégration, soirées, séjour aux sports d'hiver, etc. Il organise le Gala annuel de l'ESPI qui est l'occasion de rassembler les anciens, les étudiants, les enseignants et les professionnels.

La "Junior Immobilière" de l'ESPI est à la disposition des entreprises pour les mettre en relation avec les étudiants aux fins de fourniture d'enquêtes, études et sondages, états de lieux, carnets d'entretien, bureau des ventes, etc.

Les Conférences de l'ESPI : organisation de conférences sur l'immobilier, sur des thèmes comme les "éco-quartiers"...

ESPI Europe développe la dimension européenne des études : voyages d'étude, etc.

Espi Œnologie organise des dégustations de vin, des visites de salons et de caves.

ESPICTURE réalise des reportages photos et vidéos sur la vie de l'école.

Les associations sportives

BDS (Bureau des Sports) organise des tournois de squash, football (2^e division), courses de Karting (les 24 h Karting de l'Essec).

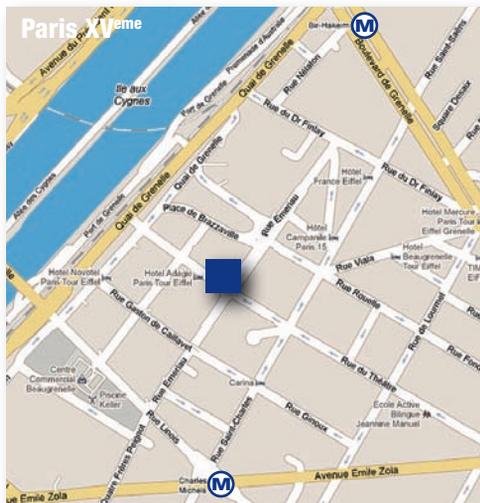
Espi Chasse a pour vocation de faire découvrir les différents modes de chasse.

Espi Equitation concours hippiques, randonnées.

Espi Evasion participe au 4L Trophy, événement sportif et humanitaire au Maroc.

Espi Golf initiation et compétitions de golf.

Espi Voile participe au Challenge SPI Dauphine, course de voile en Méditerranée.



Campus Paris

20-22, rue du Théâtre
75015 Paris
Tél. : 01 45 67 20 82
Fax : 01 42 73 19 85
Mail : admission@espi.asso.fr

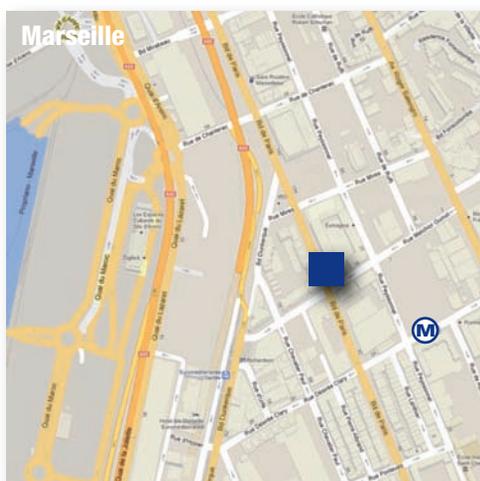
ESPI Entreprises

Formation continue,
20-22, rue du Théâtre
75015 Paris
Tél. : 01 45 78 56 28
Fax : 01 42 73 19 85
Mail : espi.entreprises@espi.asso.fr



Campus Nantes

Tour Bretagne,
place de Bretagne
44047 Nantes cedex 1
Tél. : 02 40 49 87 46
Fax : 02 40 73 68 87
Mail : espioa@espi.asso.fr



Campus Marseille

108, boulevard de Paris
13003 Marseille
Tél. : 04 96 13 34 00
Mail : espimed@espi.asso.fr

Groupe ESPI
26, rue Emeriau, 75015 Paris
Tél. : 01 45 78 56 23

www.espi.asso.fr
contact@espi.asso.fr

